

**ARRÊTÉ DEP-2026-240 PORTANT NOMINATION DU JURY
DES CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE BOULANGER, GLACIER
FABRICANT, PÂTISSIER, CHOCOLATERIE CONFISERIE ET DES CERTIFICATS DE
SPÉCIALISATION DE NIVEAU 3 BOULANGERIE SPÉCIALISÉE, PÂTISSERIE DE
BOUTIQUE, TECHNIQUES DU TOUR EN BOULANGERIE ET EN PÂTISSERIE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

- Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;
- Vu** l'arrêté 21 février 2014 portant création du certificat d'aptitude professionnelle boulanger ;
- Vu** l'arrêté 21 février 2014 portant création du certificat d'aptitude professionnelle glacier-fabricant ;
- Vu** l'arrêté 6 mars 2019 portant création du certificat d'aptitude professionnelle pâtissier ;
- Vu** l'arrêté 13 novembre 2023 portant création du certificat d'aptitude professionnelle chocolaterie confiserie ;
- Vu** l'arrêté du 16 avril 2003 portant création et définition du certificat de spécialisation de niveau 3 boulangerie spécialisée ;
- Vu** l'arrêté du 5 janvier 2024 portant création et définition du certificat de spécialisation de niveau 3 pâtisserie de boutique ;
- Vu** l'arrêté du 5 janvier 2024 portant création et définition du certificat de spécialisation de niveau 3 techniques du tour en boulangerie et en pâtisserie ;
- Vu** l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1002 nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle et aux certificats de spécialisation ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission des certificats d'aptitude professionnelle, boulanger, glacier fabricant, pâtissier, chocolaterie confiserie et des certificats de spécialisation de niveau 3 boulangerie spécialisée, pâtisserie de boutique, techniques du tour en boulangerie et en pâtisserie pour la session 2026 dans l'académie de Paris, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Bertrand GESBERT, professionnel

Vice-président :

Monsieur Thierry LENORMAND, enseignant

Enseignants :

Monsieur Carl BARBIER
Monsieur Emmanuel FOUR
Monsieur Sylvain TY
Madame Nassima BOUROUINA

Madame Isabelle DIAZ
Monsieur Pascal GOMES
Madame Christine MUCY
Monsieur Brice DAUZATS

Professionnels :

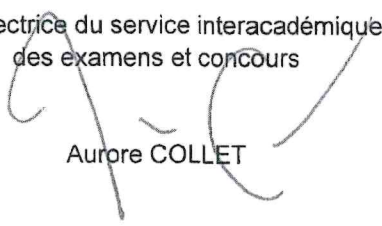
Madame Wendy DE BRITO
Madame Bettina OCTAVIL
Madame Claire GUÉROULT
Madame Hassina FOURNIER

Monsieur Enzo OHAYON
Monsieur Timothy BRETON
Monsieur Alain JUNIET
Madame Aliénor COHET

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET